

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier tenue le 13 octobre 2020 à vingt heures en l'église de Saint-Urbain-Premier, située au 209, rue Principale à Saint-Urbain-Premier, conformément aux dispositions du Code municipal et des règlements municipaux applicables.

Sont présents, madame la conseillère Nicole Ste-Marie et messieurs les conseillers Sylvain Roy, Lucien Thibault, Daniel Marchand, sous la présidence de monsieur le maire Réjean Beaulieu.

Est absent, monsieur le conseiller Patrice Boisjoli.

Est présent monsieur Charles Whissell, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire Réjean Beaulieu constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20h00.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Sainte-Marie, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter l'ordre du jour suivant avec le point varia ouvert :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbaux :
 - .1 Séance ordinaire du 8 septembre 2020
4. Suivi du dernier conseil
5. Première période de questions du public
6. Avis de motion et règlement numéro 428-20 – Taxation pour l'entretien des cours d'eau (Branches 5B, 5D et 5E de la rivière Esturgeons)
7. Contrôle intérimaire afin de régir la réalisation de nouveaux projets de lotissement et de construction dans le périmètre urbain
8. Adoption des dépenses
9. Demande de dérogation mineure
 - .1 180 rue Principale
10. Programme d'aide financière pour la formation des pompiers
11. Autorisations :
 - .1 Pavage de la montée Gervais et du chemin Grande-Ligne – Pavages MCM
 - .2 Réfection de chaussée – Pavages Beaulieu

- .3 Inspection par caméra des réseaux sanitaire et pluvial – Inspevision 3D
- .4 Achat de deux afficheurs de vitesse – Kalitec
- .5 Augmentation du budget pour la campagne entretien et nuisances
- .6 Achat d'un véhicule utilitaire pour le service des travaux publics
- .7 Augmentation du fonds de roulement de la Municipalité
- .8 Confirmation d'un montant pour la location de l'église pour les rencontres du conseil
- .9 Travaux de scellant de fissures – Perma Route
- .10 Achat d'une boîte de rangement pour le pick-up du service incendie – Distributions Marandan inc.
- .11 Réseau d'égouts – branchements illicites
- .12 Réfection de la toiture de l'hôtel de ville – Entretien Idéal de Fermes
- .13 Adoption du rapport des dépenses pour la subvention de Transport Actif
- .14 Appui à la Ville de Salaberry-de-Valleyfield pour le maintien du Centre Mère-Enfant de l'hôpital du Suroît
- .15 Les Fleurons du Québec – 2021-2023
- .16 Vente habit de combat à Danny Brais
- 12. Ressources humaines :
 - .1 Démission Gabriel Côté – pompier
 - .2 Embauche Danny Robert – pompier recrue
- 13. Rapport des élus
- 14. Rapport du directeur général et dépôt des rapports internes
 - .1 Travaux publics
 - .2 Urbanisme
- 15. Varia
- 16. Deuxième période de questions du public
- 17. Levée de l'assemblée

3. **Procès-verbal**

20-10-149

3.1 **Séance ordinaire du 8 septembre 2020**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Marchand, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020 tel que déposé.

ADOPTÉ

4. **Suivi du dernier conseil**

Aucun suivi

5. Première période de questions du public

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

20-10-150

6. Avis de motion et règlement numéro 428-20 – Taxation pour l'entretien des cours d'eau (Branches 5B, 5D et 5E de la rivière de l'Esturgeon)

CONSIDÉRANT QUE l'entretien des cours d'eau sur le territoire de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier doit être effectué de façon régulière;

CONSIDÉRANT QUE le coût de cet entretien doit être réparti selon les surfaces contributives entre les propriétés contiguës à chacun de ces cours d'eau;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont reçu une copie de ce projet de règlement le 8 octobre.

Un avis de motion est donné par monsieur le maire Réjean Beaulieu, qu'à une prochaine séance de ce Conseil, il sera présenté pour adoption le règlement numéro 428-20 visant la tarification de l'entretien du cours d'eau, pour la rivière de l'Esturgeon les branches 5-B, 5-D, et 5-E.

ADOPTÉ

20-10-151

7. Contrôle intérimaire afin de régir la réalisation de nouveaux projets de lotissement et de construction dans le périmètre urbain

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a commencé le processus de révision de son plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil aimerait repenser l'usage permis dans le cœur du village afin de favoriser un développement de petits commerces offrant des services à la population;

CONSIDÉRANT QUE toute demande relative à un projet risque de compromettre la démarche de vision de développement;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal peut, en vertu de l'article 112 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, adopter une résolution de contrôle intérimaire.

Il est proposé par monsieur le maire Réjean Beaulieu, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil :

1. Que le conseil interdise toute nouvelle construction résidentielle, commerciale ou industrielle concernant les propriétés situées sur la rue Principale de la municipalité ;
2. Que cette interdiction prenne effet dès l'entrée en vigueur de la présente résolution pour une période de 90 jours, et ce, jusqu'à l'adoption d'un règlement régissant la réalisation de nouveaux projets de lotissement et de construction dans le périmètre urbain.

ADOPTÉ

20-10-152

8. Adoption des dépenses

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Roy, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, que la liste des comptes à payer pour le mois de septembre 2020, totalisant un montant de **545 876.75 \$**, soit adoptée et peut être ainsi payée.

ADOPTÉ

9. Demande de dérogation mineure

20-10-153

9.1 180 rue Principale

La demande soumise à évaluation du Comité Consultatif d'Urbanisme consiste à autoriser le projet d'utiliser de la tôle comme finition d'un bâtiment accessoire en usage résidentiel.

CONSIDÉRANT QUE le projet n'est pas conforme à l'article 97 du règlement de zonage 204-02;

CONSIDÉRANT QUE ce même projet en usage agricole serait conforme;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment est d'apparence agricole et à proximité de terres agricoles;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment n'est pas visible du chemin;

CONSIDÉRANT QUE les requérants s'engagent à peindre la tôle afin d'empêcher les reflets et de former une couche protectrice additionnelle aux matériaux.

Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, sur recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme d'accepter la demande de dérogation mineure visant à autoriser le projet d'utiliser de la tôle comme finition d'un bâtiment accessoire en usage résidentiel.

ADOPTÉ

20-10-154

10. Programme d'aide financière pour la formation des pompiers

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux Municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE décembre 2014, le Gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

CONSIDÉRANT QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Urbain-Premier désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Urbain-Premier prévoit la formation de cinq (5) pompiers pour le Programme Pompier I et/ou pour le Programme Pompier II au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Beauharnois-Salaberry en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Beauharnois-Salaberry.

ADOPTÉ

11. Autorisations

20-10-155

11.1 Pavage de la montée Gervais et du chemin Grande-Ligne

CONSIDÉRANT QUE les travaux de pavage de la montée Gervais et du chemin Grande-Ligne sont terminés et conformes au devis d'appel d'offres du 17 avril 2020.

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Roy, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur Charles Whissell, directeur général à payer les factures de Pavages MCM pour un montant total de **253 630.64 \$** taxes incluses.

ADOPTÉ

20-10-156

11.2 Réfection de chaussée – Pavages Beaulieu

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Marchand, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur Charles Whissell, directeur général à payer la facture de Pavages Beaulieu pour un montant de **5 849.06 \$** taxes incluses. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

20-10-157

11.3 Inspection par caméra des réseaux sanitaire et pluvial – Inspevision 3D

Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur Charles Whissell, directeur général à payer la facture de Inspevision 3D pour un montant de **14 525.07 \$** taxes incluses. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

20-10-158

11.4 Achat de deux afficheurs de vitesse – Kalitec

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Sainte-Marie, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur Charles Whissell, directeur général à payer la facture de Kalitec pour un montant de **12 371.31 \$** taxes incluses. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

20-10-159

11.5 Augmentation du budget pour la campagne entretien et nuisances

Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'augmenter le budget pour la campagne entretien et nuisances de **10 000 \$** plus les taxes applicables.

ADOPTÉ

20-10-160

11.6 Achat d'un véhicule utilitaire pour le service des travaux publics

Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur Charles Whissell, directeur général à acheter un véhicule utilitaire pour le service des travaux publics pour un montant pouvant aller jusqu'à **30 000 \$** plus les taxes applicables.

ADOPTÉ

20-10-161

11.7 Augmentation du fonds de roulement de la Municipalité

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a constitué une réserve pour le traitement des déchets organiques (bio méthanisation);

CONSIDÉRANT QUE cette réserve est totalement financée par des redevances qui proviennent du Gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette réserve est mise en place en prévision de l'acquisition des bacs bruns. Ces bacs bruns ont été déployés en 2019 sur tout le territoire de la Municipalité afin de mettre en place un service de collecte et de traitement des déchets organiques;

CONSIDÉRANT QUE le coût d'achat des bacs bruns est de **38 453,41 \$** et que ce montant a été financé à partir du fonds général de la Municipalité et non de la réserve bio méthanisation.

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Roy, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, de transférer un montant de **36 936 \$** de la réserve bio méthanisation au fonds de roulement afin de régulariser la comptabilité de la Municipalité. Le nouveau solde de la réserve bio méthanisation est de **0 \$**.

ADOPTÉ

20-10-162

11.8 Confirmation d'un montant pour la location de l'église pour les rencontres du conseil

CONSIDÉRANT QUE le conseil Municipal désire offrir un montant de **100 \$** pour chacune des réunions et séances du conseil qui ont été tenues à l'église durant la période de la Covid-19, afin de respecter les consignes sanitaires gouvernementales.

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Ste-Marie, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur Charles Whissell, directeur général à remettre un don de **700 \$** à la Fabrique en dédommagement de l'utilisation de l'église pour les rencontres du Conseil. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

20-10-163

11.9 Travaux de scellant de fissures – Perma Route

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Marchand, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur Charles Whissell, directeur général à payer la facture de Perma Route pour un montant d'environ **8 000 \$** plus les taxes applicables.

ADOPTÉ

20-10-164

11.10 Achat d'une boîte de rangement pour le pick-up du service incendie – Distributions Marandan inc.

Il est proposé par monsieur le conseiller Lucient Thibault, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur Charles Whissell, directeur général à payer la facture de Distributions Marandan inc. pour un montant de **6 880.10 \$** taxes incluses. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

20-10-165

11.11 Réseau d'égouts – branchements illicites

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Marchand, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur Charles Whissell, directeur général à entreprendre les démarches pour réaliser la vérification du

réseau d'égouts afin de détecter d'éventuels branchements illicites pour un montant maximal par porte de **315 \$** plus les taxes applicables. Ce montant est financé à partir du fond général de la Municipalité.

ADOPTÉ

20-10-166

11.12 Réfection de la toiture de l'hôtel de ville – Entretien Idéal de Fermes

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Sainte-Marie, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur Charles Whissell, directeur général à mandater Entretien Idéal de Fermes pour la réfection de la toiture de l'hôtel de ville pour un montant de **17 775.68 \$** taxes incluses. Ce montant sera financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

20-10-167

11.13 Adoption du rapport des dépenses pour la subvention de Transport Actif

CONSIDÉRANT le programme de subvention « Transport Actif » pour favoriser les déplacements actifs visant essentiellement le périmètre urbain;

CONSIDÉRANT QU' une demande de subvention a été présentée au Ministère des Transport le 25 mai 2017;

CONSIDÉRANT QU' après analyse de la demande, un montant de **56 837 \$** représentant **50 %** des dépenses admissibles du projet a été octroyé par le Ministère des Transports pour la réalisation d'un couloir multifonctionnel de déplacement actif reliant l'école primaire et le centre du village;

CONSIDÉRANT QUE la date limite pour la réalisation du projet était le 31 mars 2020 et que la Municipalité n'a pas été en mesure de compléter le projet;

CONSIDÉRANT la demande du Ministère des Transports de produire une reddition des comptes en date du 31 mars 2020 pour les travaux réalisés par la Municipalité de Saint-Urbain-Premier dans le cadre de ce programme afin de confirmer le montant du remboursement à faire parvenir au Ministère.

Madame la conseillère Nicole Sainte-Marie dépose un document motivant sa dissidence et demande le vote sur la proposition.

Vote contre la proposition, madame la conseillère Nicole Sainte-Marie.

Votent pour la proposition, messieurs les conseillers Lucien Thibault, Daniel Marchand, et Sylvain Roy.

Il est donc résolu à la majorité des membres du Conseil, d'adopter le rapport des dépenses pour la subvention de Transport Actif et de le transmettre au Ministère des Transports accompagné du montant de remboursement de **4 781.33 \$** tel que demandé par le Ministère.

ADOPTÉ

20-10-168

11.14 Appui à la Ville de Salaberry-de-Valleyfield pour le maintien du Centre Mère-Enfant de l'Hôpital du Suroît

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Urbain-Premier accuse réception de la résolution numéro 2020-03-134, adoptée par le Conseil municipal de Salaberry-de-Valleyfield le 17 mars 2020, sollicitant l'appui des partenaires municipaux régionaux dans ses démarches visant le maintien du Centre Mère-Enfant de l'Hôpital régional du Suroît;

CONSIDÉRANT QUE la décision du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSS-MO) de déménager le Centre Mère-Enfant de l'Hôpital du Suroît vers le futur hôpital de Vaudreuil-Soulanges aura pour effet d'éloigner les services d'accouchement et de pédiatrie pour une très forte proportion des citoyens des MRC du Haut-Saint-Laurent et de Beauharnois-Salaberry;

CONSIDÉRANT QUE cette décision aurait inévitablement pour effet d'accélérer l'inquiétante tendance menant à la concentration des gynécologues dans Vaudreuil-Soulanges, entraînant par le fait même une dégradation du niveau des suivis de grossesses et des autres services gynécologiques pour la population du Haut-Saint-Laurent et de Beauharnois-Salaberry;

CONSIDÉRANT QU' aucun transport collectif n'existe entre le Haut-Saint-Laurent, Beauharnois-Salaberry et Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE certaines femmes se retrouveraient à plus d'une heure du lieu le plus proche pour recevoir des services d'accouchement en raison de l'abolition d'un service dans un hôpital à même de les recevoir;

CONSIDÉRANT QUE cette décision affecterait principalement les catégories de citoyens les plus vulnérables, tels que

les ménages à faibles revenus, les mères monoparentales et les personnes âgées devant consulter un gynécologue;

CONSIDÉRANT QUE le Centre Mère-Enfant de l'Hôpital du Suroît dispose de chambres d'accouchements modernes, récemment rénovées à partir de dons privés recueillis par sa Fondation auprès de la population du Haut-Saint-Laurent et de Beauharnois-Salaberry et que cette population est en droit de bénéficier des services qu'elle a financés;

CONSIDÉRANT QUE l'abolition de ces services à l'Hôpital du Suroît aurait un effet déstructurant pour les communautés environnantes en vulnérabilisant une partie de leur population et en les rendant moins attractives auprès des jeunes familles;

CONSIDÉRANT QUE cette décision aurait pour effet de placer en compétition les différentes sous-régions regroupées au sein du CISSS-MO et hisserait le futur hôpital de Vaudreuil-Soulanges au rang de menace pour le niveau d'accessibilité à certains soins pour une partie de la population, situation que tous souhaitent éviter à tout prix;

CONSIDÉRANT QUE pour augmenter l'offre de soins à la population de Vaudreuil-Soulanges, il n'est pas nécessaire de retirer des services aux régions voisines.

Il est proposé par monsieur le maire Réjean Beaulieu, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, de :

1. Demander à Monsieur Yves Masse, président-directeur général, et au Conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSS-MO) de renoncer à la fermeture du Centre Mère-Enfant de l'Hôpital du Suroît, tel qu'évoqué dans la résolution numéro 2020-03-134 adoptée par le Conseil municipal de Salaberry-de-Valleyfield;
2. Transmettre la présente résolution au ministre de la Santé et des Services sociaux, Monsieur Christian Dubé, au député de Beauharnois, Monsieur Claude Reid, à la députée d'Huntingdon, Madame Claire IsaBelle ainsi qu'au ministre responsable de la Montérégie, Monsieur Simon Jolin-Barette.

ADOPTÉ

20-10-169

11.15 Les Fleurons du Québec – 2021-2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Roy, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'adhérer à la Corporation des Fleurons du Québec pour les années 2021, 2022 et 2023 pour un montant de **1 211 \$** plus les taxes applicables. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

20-10-170

11.16 Vente habit de combat à Danny Brais

Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur Charles Whissell, directeur général à vendre un habit de combat à Danny Brais pour un montant de **650 \$**.

ADOPTÉ

12 Ressources Humaines

20-10-171

12.1 Démission Gabriel Côté – pompier

Le directeur général par intérim, monsieur Charles Whissell, dépose la lettre de démission de monsieur Gabriel Côté, pompier. Le conseil remercie monsieur Gabriel Côté pour ses années de services.

ADOPTÉ

20-10-172

12.2 Embauche Danny Robert – pompier recrue

CONSIDÉRANT la démarche de recrutement de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier durant les derniers mois;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur le directeur du service des incendies Philippe Thibault.

Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser l'embauche de monsieur Danny Robert à titre de pompier recrue.

ADOPTÉ

13. Rapport des élus

Monsieur le conseiller Sylvain Roy effectue son rapport du mois :

- Le Comité culturel : L'activité de lecture publique est prévue pour le 28 novembre au centre communautaire.

Monsieur le conseiller Lucien Thibault effectue son rapport du mois :

- Comité des Loisirs : Arrêt des activités sportives suite aux annonces gouvernementales sur la Covid-19.

Monsieur le maire Réjean Beaulieu effectue son rapport du mois :

- MRC Beauharnois-Salaberry :
 - Rencontre avec la Sûreté du Québec concernant la vitesse des véhicules, ainsi que les zones interdites aux camionnages;
 - Programme en marche présentement pour l'analyse des zones accidentogènes. Pour Saint-Urbain-Premier, l'analyse portera sur l'intersection montée Grande-Ligne et chemin Grande-Ligne;
 - Transport collectif. La MRC analyse la possibilité d'avoir un service de navette structuré entre le centre du village et Sainte-Martine afin de permettre aux citoyens de rejoindre le réseau d'autobus de l'AMT;
 - Aménagement du territoire. Appui à l'UPA concernant la protection des bandes riveraines des cours d'eau;
 - Étude à venir sur les recharges d'eau souterraine et de la nappe phréatique;
 - Augmentation des coûts de la collecte des matières recyclables en 2021.
- Régie Intermunicipale d'Aqueduc de la Vallée du Châteauguay :
 - Remplacement de certains équipements plus décision à prendre quant au financement;
 - Il est important de bien comprendre les états financiers avant d'entreprendre de nouveaux investissements.

- Service incendie :
 - Les travaux de mise à jour du schéma de couverture des risques incendie sont arrêtés;
 - Les chefs des services incendie doivent présenter à la MRC des recommandations quant au schéma de couverture des risques. Des rencontres sont à venir.

14. Rapport du directeur général

Le directeur général par intérim monsieur Charles Whissell :

- Préparation du budget 2021;
- Finalisation de la demande de subvention RÉCIM pour la construction du nouveau garage municipal;
- Préparation d'une entente avec un promoteur pour le développement de la rue de l'école.

Le directeur général par intérim monsieur Charles Whissell dépose les rapports des services de l'urbanisme et des travaux publics.

15. Varia

16. Deuxième période de questions du public

- Un citoyen demande quel est l'échéancier pour le remplacement des pompes aux stations de pompage #2 et #4;
- Un citoyen demande quand l'asphaltage sera fait sur le rang des Écossais et sur chemin Rivières des Fèves en face de M. Touchette et M. Gagné;
- Une citoyenne demande s'il y a un budget prévu pour la firme Asisto en 2021 pour la poursuite du projet d'embellissement;
- Un citoyen demande si tous les avis ont été envoyés aux propriétaires dans le cadre du projet d'embellissement;
- Un citoyen demande quand les travaux de fossés sur la 205 seront terminés;

- Un citoyen demande si les stations de pompage seront incluses dans l'analyse des branchements illicites sur le réseau sanitaire.

17. Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 21h04.

Réjean Beaulieu,
Maire

Charles Whissell,
Directeur général par intérim